



**AVIS DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ PAR LA VOIE CONTRACTUELLE  
POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE DE  
L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER – session 2020 - Périmètre SGAMI**

La préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine organise, au titre de l'année 2020 le recrutement de travailleurs handicapés conformément à l'article L. 323-3 du code du travail, pouvant déboucher sur une titularisation en qualité d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer, pour le périmètre SGAMI. Le nombre de poste est fixé à 1 : Gestionnaire de CSP CHORUS au sein du SGAMI Sud-Ouest à Bordeaux (33).

**Calendrier prévisionnel**

<b>Ouverture des inscriptions</b>	<b>01/10/20</b>
<b>Clôture des inscriptions</b>	<b>29/10/20</b>
<b>Réunion d'admissibilité pour la pré-sélection des dossiers</b>	<b>Semaine 45</b>
<b>Épreuve orale d'admission</b>	<b>Semaine 49</b>

**ETAPES DU RECRUTEMENT**

- Les candidats au recrutement établissent un dossier qui est examiné par la commission de sélection (un dossier par poste ouvert).
- Les candidats dont le dossier aura été retenu passent un entretien avec le jury qui vise à vérifier la correspondance entre leur profil et le poste proposé (Durée : 20 minutes – lieu : Bordeaux)
- la commission arrête la liste du ou des candidats retenus par poste ouvert.
- Les candidats recrutés, sous réserve de la présentation d'un certificat médical d'aptitude physique établi par un médecin agréé, bénéficieront d'un contrat de droit public d'un an.  
A l'issue, ils auront vocation à être titularisés après avis favorable de la commission de titularisation. À défaut, le contrat pourra ou non être renouvelé pour une durée maximale d'un an.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent fournir obligatoirement un dossier comprenant :

- ✓ 1 formulaire d'inscription
- ✓ 1 curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé
- ✓ 1 lettre de motivation
- ✓ 1 copie recto verso d'une pièce d'identité
- ✓ 1 attestation sur l'honneur précisant que le candidat n'appartient pas à un corps de la fonction publique
- ✓ la notification de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé établie par la CDAPH.
- ✓ 1 enveloppe libellée au nom, prénom et adresse affranchie au tarif simple

Les formulaires d'inscription peuvent être retirés :

- par courrier à la préfecture de la Gironde, - DRHAF - bureau régional des ressources humaines – 2, Esplanade Charles de Gaulle - CS 41397 - 33077 BORDEAUX CEDEX en joignant à la demande une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g et libellée aux nom, prénom et adresse du candidat ;
- par téléchargement, sur le site Internet des services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Adresser par voie postale uniquement le dossier de candidature à l'adresse suivante :

Préfecture de la Gironde  
DRHAF / BRRH / Concours  
2 esplanade Charles-de-Gaulle  
CS 41397  
33077 BORDEAUX CEDEX

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature par voie postale uniquement :  
29 octobre 2020. Délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.**

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,  
La Directrice des Ressources Humaines  
et des Affaires Financières,

  
Claudette JAY